

Communications municipales N° 3-2018

Période du 15 mai 2018 au 12 août 2018

➤ La Municipalité informe que :

- Elle a signé une convention avec l'Etat de Vaud portant sur la réglementation d'octroi et de versement de la subvention de l'Etat en matière de développement et de financement de prestations d'intégration délivrées sous sa responsabilité; la subvention accordée par le biais de ladite convention couvre le 70 % au maximum du budget total des prestations proposées au travers de la Commission d'Intégration Suisses-Immigrés de Prilly (CISIP), ainsi que des programmes «Via Escola» et «Vers l'école».
- La Directive communale concernant le calcul et l'encaissement de la taxe forfaitaire ainsi que les allègements financiers consentis, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2013, est modifiée comme suit :
 - lors d'une naissance, octroi unique de 80 sacs taxés de 35 l. ou de 160 sacs taxés de 17 l.;
 - pour les bénéficiaires des prestations complémentaires (PC), le remboursement annuel d'un montant de CHF 50.-;
 - pour les personnes souffrant d'incontinence, remboursement annuel de CHF 70.-, sur présentation d'un certificat médical.

Quant à la taxe forfaitaire par habitant, elle sera facturée dès l'exercice 2018, conformément au budget, à CHF 66.- (contre CHF 36.- jusqu'ici); ce montant se fonde sur l'évolution des dépenses liées au traitement des ordures ménagères et déchets, de même que celle de la population prillérane au 31 décembre 2017. Pour les entreprises, elle demeure fixée à CHF 100.-.

- Quarante portraits de danseurs du Centre de loisirs Carrefour-Sud, réalisés par le photographe prilléran M. Jean-Claude Pécelet, feront l'objet d'une exposition sur les murs extérieurs dudit centre à partir du 4 septembre.
- Elle a accueilli, le 21 juin au cimetière communal, une délégation émanant des instances ministérielles d'Abkhazie, accompagnée de l'Ambassadeur de Géorgie en Suisse, venue se recueillir sur la tombe du Prince Zourab Tchkotoua, en exil depuis 1921 et décédé en 1975.
- Après étude des différentes options possibles pour sécuriser le passage à niveau (PN) du LEB «Union-Prilly», elle a pris l'orientation, dans l'immédiat et l'attente de la fin des travaux liés au creusement du tunnel sous l'avenue d'Echallens, de supprimer le passage piétons sis au haut du ch. du Vieux-Collège et de rapprocher la ligne d'arrêt pour les voitures de la barrière du PN, ce afin de réduire, autant que faire se peut, le risque pour les automobilistes d'être immobilisés sur les rails.
- Dès la rentrée scolaire d'août 2018, les repas du réfectoire de St-Etienne seront fournis par le traiteur Croq'midi Sàrl, à Crissier, labellisé «Fourchette verte».
- Les Communes de Prilly, d'Ecublens et de Jouxens-Mézery ont signé une convention formalisant la collaboration intercommunale instituée en 2001 pour la gestion de leurs archives respectives.
- Elle a pris acte de la démission du Maj Thierry Charrey du poste de Commandant du SDIS Malley, Prilly-Renens, avec effet au 31 décembre 2018.

➤ Au sein du personnel :

Départs

- M. Bernard-Alain Estoppey, animateur au Centre de loisirs, avec effet au 8 juin 2018;
- Mme Eliane Brélaz, Secrétaire au Service des travaux, au 31 décembre 2018 (retraite anticipée).

Engagement

M. Loïc Pahud, en tant qu'apprenti Agent d'exploitation, option domestique, au 1^{er} août 2018.

Promotion

Mme Annette Jacquin, au poste de Boursière adjointe, avec effet au 1^{er} juillet 2018.

➤ **La Municipalité a participé :**

- à l'assemblée générale de l'Association familiale de Prilly et de Jouxens-Mézery, le 16 mai;
- à la démonstration du «Merle Blanc» organisée par la PoOuest, le 25 mai;
- à l'assemblée générale de l'Association de Quartier Solidaire Prilly-Nord, le 28 mai;
- à la présentation de la saison 2018-2019 du Théâtre Kléber-Méleau (TKM), le 7 juin;
- au repas de soutien du Prilly-Sports Football-Club, le 8 juin;
- à l'assemblée générale de l'UCV, le 9 juin;
- à la réception officielle de la Fête Romande de Gymnastique, le 16 juin.

➤ **Nonagénaires :**

La Municipalité a fêté les 90 ans de M. Gérald Savary, le 23 mai, de Mme Antoinette Margot, le 25 mai, de Mme Yvonne Rochat, le 30 mai, de Mme Yvonne Jenny, le 1^{er} juin, de Mme Lisette Rochat, le 5 juin, de Mme Nelly Pilet, le 12 juin, et de Mme Andrée Ellenberger, le 15 juin.

Statistique des habitants

	31.12.2017	31.07.2018
Total	12'194	12'305
Suisses	6'969	7'079
Etrangers	5'225	5'226
En résidence secondaire (hors total)	201	198

Statistique du chômage pour Prilly

	31.12.2017	30.06.2018
Total	488	454
Suisses	174	192
Etrangers	314	262

Sources : Statistique Vaud

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

La Secrétaire

A. Gillièron

J. Mojonnet

Prilly, le 13 août 2018